LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

# BULLETIN HEBDOMADAIRE "Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

**BULLETIN HEBDOMADAIRE N°365 DU 10 AU 16 AVRIL 2023**

## *0. INTRODUCTION*

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la situation des droits de l'homme a été rapportée comme suit : au moins 6 personnes tuées dont 3 retrouvés cadavres, 3 victimes de VBG et 6 personnes victimes d'arrestations arbitraires.

Parmi les victimes figurent 1 femme tuée et 1 femme arrêtée arbitrairement.

Des membres de la milice Imbonerakure, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des questions liées aux faits sécuritaires ont été relevées dans ce bulletin.

**LES GRANDS TITRES**

*I. DES PERSONNES TUEES*

*II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE*

*III. DES FAITS SECURITAIRES*

# CONTENU

*I.DES PERSONNES TUEES ..... 2*
*I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES ..... 2*
*I.2.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES ..... 2*
*I.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE ..... 3*
*I.4.DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES ..... 4*
*II.DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE ..... 4*
*II.1.DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ..... 4*
*II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE ..... 4*
*II.2. DU DROIT A LA LIBERTE ..... 4*
*II.2.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT ..... 4*
*III. DES FAITS SECURITAIRES ..... 5*
*IV. CONCLUSION ..... 6*

# SIGLES ET ABREVIATIONS

***CAFOB*** *: Collectif des Associations et Organisations Non Gouvernementales Féminines du Burundi*

***CDS*** *: Centre de Santé*

***CNDD-FDD*** *: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie*

***ECOFO*** *: Ecole Fondamentale*

***FAB*** *: Forces Armées Burundaises*

***OPJ*** *: Officier de Police Judiciaire*

***RN*** *: Route Nationale*

***VBG*** *: Violences Basées sur le Genre*

## I. DES PERSONNES TUEES

### I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES

***Un homme tué en commune Rugombo, province Cibitoke***

En date du 13 avril 2023, dans l'après-midi, au bord de la rivière Rusizi, sur la colline de Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke, Elias Ntamavyariro, âgé de 61 ans, originaire de la colline Munyika I, commune Rugombo, cultivateur de riz et orpailleur dans le groupement Itara Luvungi, plaine de la Rusizi, territoire d'Uvira en RDC, a été tué décapité par deux Imbonerakure dont Niyonzima alias Kicwa Panya, natif de la colline Mparambo I, commune Rugombo. Selon des sources sur place, ils lui ont pris une somme de trois millions de fbu. Elias Ntamavyariro était accompagné par un ressortissant congolais qui a pu s'échapper. Selon les mêmes sources Elias Ntamavyariro a été enterré sur place sur l'ordre de Gilbert Manirakiza, administrateur de la commune de Rugombo.

### I.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

***Un corps sans vie d'un homme retrouvé en province Gitega***

En date du 10 avril 2023, vers 16 heures, dans la rivière Mubarazi, sur la colline Gitongo, commune Mutaho, province Gitega, un corps en décomposition d'un homme non identifié a été retrouvé à 100 mètres du pont de la RN15. Selon des sources sur place, des travailleurs de l'ISABU Murongwe qui ont vu ce cadavre en premier lieu ont alerté la police et l'administration communale de Mutaho. Selon les mêmes sources, ces autorités ont retiré le corps de cette eau vers 18 heures et l'ont transporté à la morgue de l'Hôpital du district sanitaire de Mutaho à bord d'une ambulance.

***Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Bugenyuzi, province Karuzi***

En date du 11 avril 2023, vers 9 heures, dans la rivière Ndurumu, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, un corps sans vie d'une femme enceinte non identifiée a été retrouvé emballé dans deux sacs. Selon des sources sur place, ce corps sans vie a été enterré vers 15 heures sur la même colline par la population sur l'ordre de l'administrateur communal de Bugenyuzi, Jacques Mucowera.

***Un corps sans vie d'un homme retrouvé en commune Mwumba, province Ngozi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 avril 2023 indique qu'en du 5 avril 2023, sur la colline Karungura, commune Mwumba, province Ngozi, un corps sans vie d'un prénommé Stanislas résidant sur cette colline, gardien des champs a été retrouvé emballé dans un sac. Selon des sources sur place, la victime gardait le champ de maïs appartenant à Pacis Mbarirende, membre du parti CNL. Selon les mêmes sources, quelques jours avant, la victime avait reçu des menaces et des gens lui disaient d'arrêter de travailler pour des membres du parti CNL. Franck Ngomanziza, Procureur de la République à Ngozi a indiqué que des enquêtes ont déjà commencé afin d'identifier des auteurs et le mobile de ce meurtre.

### I.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE

***Une personne tuée en commune et province Muramvya***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 avril 2023 indique qu'en date du 7 avril 2023, vers 2 heures du matin, sur la colline Muyange, commune et province Muramvya, Sylvère Nsabimana alias Munyana, âgé de 55 ans, veuf, a été tué décapité à coup de machette par son beau-fils, Sauli Ndikumana, âgé de 32 ans, marié à Fidelité Munezero, âgé de 23 ans accompagné de Révérien. Selon des sources sur place, Sylvère Nsabimana dormait quand ces deux présumés auteurs ont défoncé la porte de sa maison. Les voisins qui ont entendu des cris se sont réveillés et sont intervenu trop tard car Sylvère était déjà mort. Selon les mêmes sources, ils ont appréhendé Sauli Ndikumana, gendre de la victime tandis que son complice a pris le large. Des membres de la milice Imbonerakure de la colline ont blessé le présumé auteur qui a été amené par après à l'hôpital de Muramvya le lendemain où il a été gardé par la police jusqu'en date du 11 avril, jour de son transfert au cachot de police de Muramvya. En date du 14 avril 2023, Sauli Ndikumana a été auditionné dans le cadre d'un procès de

flagrance par le tribunal de grande instance de Muramvya qui l'a condamné ainsi que Fidélité à une peine à perpétuité ainsi qu'une amende de 2 millions de fbu.

## *I.4.DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES*

***Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Bugenyuzi, province Karuzi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 avril 2023 indique qu'en date 9 avril 2023, au stade communal de Bugenyuzi, sur la colline, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, vers 15 heures, Siméon, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 30 ans, a été tué piétiné par des spectateurs d'un match de football. Selon des sources sur place, à la 15ème minute de la deuxième partie du match, des joueurs des équipes communales de Gihogazi et de Bugenyuzi, se sont battus à coup de poing entraînant une dispute généralisée entre des joueurs et leurs spectateurs. Siméon a été renversé et a été piétiné avant de mourir sur place. Trois personnes dont Marc, assistant d'arbitre de Gihogazi et Elysée, joueur de Gihogazi, ont été arrêtées et conduits au cachot de la commune Bugenyuzi par des policiers du commissariat provincial de Karuzi.

## *II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE*

## *II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE*

### *II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE*

***Une fille violée en commune Songa, province Bururi***

En date du 12 avril 2023, sur la colline Muheka, commune Songa, province Bururi, T.N., âgée de 18 ans, cultivatrice a été violée par Ismaill Ninganze, âgée de 34 ans, marié et père de 4 enfants, maçon du projet hydroélectrique de Jiji et Mulembwe. Selon des sources sur place, la victime a porté plainte auprès des autorités dudit projet qui ont résilié le contrat d'Ismail. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Songa

***Une fille violée en commune Songa, Province Bururi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 avril 2023 indique qu'en dates du 17 au 19 mars 2023, sur la colline Horezo, commune Songa, province Bururi, P.N., âgée de 21 ans, a été violée par Prime Nkeshimana, charpentier au CMC ORASCOM, entreprise de construction des barrages hydroélectriques de Jiji et Murembwe. Selon des sources sur place, Prime a enfermé cette fille dans sa maison pendant trois jours. Selon les mêmes, la victime a porté plainte auprès des autorités de cette entreprise qui ont par après résilié le contrat du présumé auteur avant de porter à la connaissance de la police. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Songa

***Une fille violée en commune et province Rumonge***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 avril 2023 indique qu'en date du 1er avril 2023, C. D., âgée de 21 ans, travailleuse domestique, a été violée par son voisin, Geriade Ndayishimiye, marié, enseignant. Selon des sources sur place**,** le présumé auteur était allé prendre des aliments pour ses porcs à la maison de la victime et comme la fille était seule, il l'a violée. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Buruhukiro pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police de Rumonge, en date du 5 avril 2023.

## *II.2. DU DROIT A LA LIBERTE*

### *II.2.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT*

***Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Ryansoro, province Gitega***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 avril 2023 indique qu'en date du 6 avril 2023, sur la colline Ngaruzwa, commune Ryansoro, province Gitega, Pierre Claver Nduwumakama, cultivateur, âgé de 36 ans, Berchimas Bankuwunguka, cultivateur, âgé de 38 ans et Rénovat Kezakimamana, chômeur de niveau D7, âgé de 29 ans, tous membre du parti CNL ont été arrêtés par des policiers sur l'ordre de l'OPJ Gad Bizimana. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du commissariat provincial de police de Gitega. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés d'avoir battu un chef de colline en date du 26 mars 2023. Cependant, des membres du parti CNDD-FDD qui étaient avec lui au cabaret ont indiqué que ce chef de colline était ivre quand il était tombé et il rentrait. L'OPJ Gad Bizimana a refusé d'écouter

des témoins à décharge en faveur de ces membres du parti CNL.

***Trois personnes arrêtées en commune et province Ngozi***

En date du 13 avril 2023, vers 7 heures, dans le marais de Nyakijima, colline Shango, commune et province Ngozi, Cathérine Havyarimana, âgée de 60 ans et ses fils Enock Mpawenimana, âgé 18 ans et Abraham Bigirimana, âgé de 18 ans, enfant adoptif, tous de la sous-colline Taba, colline Gisagara, ont été arrêtés par Joseph Martin Bucumi, administrateur de la commune Ngozi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de détruire des champs de riz. Selon les mêmes sources, les victimes avaient retardé le sarclage et l'administrateur avait saisi leur champ et l'a distribué à la coopérative Sangwe. Ils ont été conduits au cachot de la PJ pour l'interrogatoire.

## *III. DES FAITS SECURITAIRES*

***Perturbation de l'enterrement d'un membre du parti CNL en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural***

En date du 11 avril 2023, vers 10 heures, au cimetière de Kumugirigiri, sur la 13ème transversale et zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un enterrement de Delphin Nzigirabarya, membre du parti CNL, natif de la colline 13ème transversale Kirekura, zone Maramvya et résidant en zone Gatumba, de la même commune, a été perturbé par le chef de zone Maramvya, Albert Hakizimana accompagné par le prénommé Richard alias Munyitse, responsable des Imbonerakure en commune Mutimbuzi, Nshimirimana alias Shimwe, Imbonerakure de la 15ème transversale colline Maramvya et Anicet Niyonzima, chauffeur de l'administrateur communal de Mutimbuzi, résidant au quartier Gahahe, zone Rubirizi. Delphin Nzigirabarya était est mort d'une maladie. Selon des sources sur place, la famille du défunt, ses amis et des membres du parti CNL étaient en train de parler de la vie de Delphin quand ce chef de zone Maramvya, Albert Hakizimana leur a interdit d'organiser des cérémonies de l'enterrement de Delphin. Selon les mêmes sources, des membres de la milice Imbonerakure qui étaient avec ce chef de zone ont déchiré des gerbes de fleurs à mettre sur la tombe du défunt. La famille du défunt a téléphoné Siméon Butoyi, administrateur de la commune Mutimbuzi pour intervenir mais ce dernier lui a répondu qu'il était en réunion. Les activités d'enterrement ont repris vers 17 heures grâce à l'intervention des vieillards, des familles de ces Imbonerakure et quelques membres des élus collinaires et un pasteur de l'Eglise dans laquelle le chef de zone prie.

***Une permanence du parti CNL détruite en commune Ryansoro, province Gitega***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 avril 2023 indique qu'en date du 7 avril 2023, sur la colline Ngaruzwa, commune Ryansoro, province Gitega, une permanence du parti CNL construite sur cette colline a été détruite par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, en date du 25 mars 2023, Noël Barakamfitiye, chef de cette colline, accompagné par son fils Jean Claude Uwizeye, David Niyomwungere et Livingstone Harerimana, tous membres de la milice Imbonerakure avaient perturbé une réunion organisée par des membres du parti CNL dans leur permanence zonale et ils avaient menacé que même leur fête en préparation n'aura pas eu lieu tant qu'il est le chef de cette colline.

***Une femme grièvement blessée en commne et province Rumonge***

En date du 10 avril 2023, sur la sous colline nyakara, colline Rukinga, zone Rumonge, commune et province Rumonge, M., H., âgée de 55 ans, a été blessée au niveau de la tête à l'aide d'une petite houe par son fils, Assani Mbonihankuye, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime intervenait pour l'empêcher de frapper sa femme qui avait récemment mis au monde par césarienne. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de police du commissariat communal de Rumonge tandis que la victime a été conduite à l'hôpital Amahoro de Birimba où elle a été alitée.

## *IV. CONCLUSION*

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la détérioration de la situation des droits de l'homme continue d'être observée dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des questions liées aux faits sécuritaires dans certaines provinces du pays. La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.